

Rectification

Objekttyp: **Corrections**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

semblée générale des participants avait été convoquée le 20 mars, afin de constituer une société de samaritains dans cette localité. Cette section, forte de 33 membres, a été fondée sous la présidence de M. R. Cayadini. Font encore partie du comité: M^{lle} Gicot, vice-présidente, M^{lle} J. Muriset, secrétaire; M. A. Tanner, caissier; M. G. Heitz, moniteur; M^{me} Quinche et M. A. Quellet, assesseurs.

Société de samaritains à Colombier (Neuchâtel). — M. le major D^r Roulet a donné cet hiver un cours de pansement pour messieurs, à Colombier. Quatorze personnes l'ont fréquenté régulièrement et ont obtenu, lors de l'examen du 13 avril, le diplôme de samaritain.

A cette occasion M. le D^r de Marval a proposé la création d'une section de l'Alliance des samaritains suisses, et les participants ont immédiatement constitué cette société. A la tête du comité provisoire se trouvent MM. Hermann Perrin, de Bôle, Arnold Barbier, de Cortaillod, le pasteur André, de Colombier, et MM. Auberson, Chabloz et Belperrin.

Samaritains du Vully-oriental. — Un médecin dévoué, M. le D^r Perrin, d'Avenches, n'a pas craint de consacrer une partie de son temps, cet hiver, à donner un cours de samaritains à la population du Vully. L'examen final a eu

lieu le lundi de Pâques, et a réuni une trentaine de participants, messieurs et dames. Une section de l'Alliance des samaritains suisses ne tardera pas à se constituer à Cudrefia.

Société cantonale vaudoise de la Croix-Rouge.

La première assemblée de délégués de la Société cantonale vaudoise de la Croix-Rouge s'est réunie dimanche, 10 avril, à Lausanne.

Une trentaine de délégués représentant 12 sections (Aubonne, Bex, Cossonay, Montreux, Morges, Rolle, Ste-Croix, La Tour-de-Peilz, Vallorbe, Vevey, Yverdon) étaient présents. La société compte actuellement 1650 membres; elle s'est développée ces derniers temps d'une façon extrêmement réjouissante grâce à l'activité du comité. De nouvelles sections sont encore en voie de formation; leur nombre augmentera sensiblement d'ici à la fin de l'année, d'après des renseignements parvenus de diverses localités.

Le comité cantonal nommé dans l'assemblée de dimanche se compose de MM. le D^r Ed. Ceresole, Lausanne; Emile Buttica, Lausanne; G. Cuénoud, Lausanne; D^r Neiss, Lausanne; M. Morel, Ste-Croix; D^r Warnery, Morges; M^{me} Adrien Veyrassaz, la Tour-de-Peilz.

Sur l'invitation de M. le D^r de la Harpe (Vevey), c'est dans cette ville qu'aura lieu la prochaine assemblée de délégués de la Société cantonale de la Croix-Rouge.

Rectification.

Les comités ou délégués des sections de la Croix-Rouge suisse ou des sociétés de samaritains, qui ont reçu la convocation pour l'assemblée générale de la Société centrale, à Lucerne, les 21 et 22 mai 1910, sont rendus attentifs au fait que c'est par erreur que le coupon n° 2 mentionne une collation le samedi soir 21 mai.

Cette collation n'est pas prévue dans le programme; il y aura ce soir-là une réunion familière au Löwengarten, à laquelle tous les délégués sont cordialement invités.

Secrétariat général.